



FFSA



Course de Côte de Roquefort 2026 CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service presse de la Course de Côte de Roquefort 2026 propose :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting.

Ce pack inclut :

- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge presse,
- Une chasuble Média (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

Toute demande d'accréditation (*par mail*), doit parvenir **au plus tard avant le 03/05/2026**.
Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors de la Course de Côte de Roquefort 2026.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
Johan Dubée



Course de Côte de Roquefort 2026

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM :
TEL PORT :
FONCTION :

PRÉNOM :
MAIL :

DÉSIGNATION

1- PRESSE NATIONALE / RÉGIONALE
2- PRESSE SPECIALISEE
3- TELEVISION / RADIO
4- AGENCE PHOTO

5- SITE INTERNET D'INFORMATION
6- ATTACHE DE PRESSE
7- VIDÉO
8- TEAM

PERSONNES A ACCRÉDITER

NOM :
TEL PORT :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PRÉNOM :
MAIL :

NOM :
TEL PORT :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PRÉNOM :
MAIL :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n° Et/ou Laissez Passer Média FFSA
 Lettre accréditive
 Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE :
SIGNATURE

LIEU :

Document à renvoyer à Johan Dubée: johanjdrallye@gmail.com

Avant le 03 / 05 / 2026



6ème Course de Côte de Roquefort

9 et 10 Mai 2026



Décharge de Responsabilité

(Un exemplaire par personne à accréditer)

Seuls les médias possédant le badge FFSA 2026 (donc une licence avec assurance) ou la carte de presse nationale et représentant un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'évènement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise, pour l'ensemble de l'épreuve, par l'organisateur.

L'Organisation de la 6ème Course de Côte de Roquefort vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté. Il vous est également précisé que les consignes de sécurité imposent des zones spécifiques réservées aux photographes et aux vidéastes. **En dehors de ces zones, il est strictement interdit de filmer ou de photographier dans des endroits balisés et signalés comme interdits (même aux professionnels qui sont accrédités).** Les contrevenants seront immédiatement exclus du tracé et se verront retirer leur chasuble.

Je soussigné :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

MEDIA REPRESENTE :

TEL. PORTABLE :

Décharge de toutes responsabilités les organisateurs de la course de Côte de Roquefort 2026, épreuve de la coupe de France de la Montagne 2026, en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionner moi-même.

Documents à transmettre par mail à : johanjdrallye@gmail.com

Signature de la personne à accréditer

Fait à :

le / /

IMPORTANT L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons. Toute demande incomplète sera refusée